



Systeme de gestion des zones d'activités économiques

Monitoring ZAE 2022

Août 2023

Pour traiter

Service de l'aménagement du territoire

Gabriel Jeanneret

Rue de Tivoli 5

Case postale

2002 Neuchâtel

+41 32 889 34 50

gabriel.jeanneret@ne.ch

0 Introduction

Contexte

Le monitoring des zones d'activités économiques (ZAE) 2022 s'inscrit dans le système de gestion des zones d'activités économiques (SGZAE) que doit mettre en place le canton pour gérer lesdites zones¹. Ainsi, tous les deux ans, le service de l'aménagement du territoire monitoré les ZAE pour observer les tendances et s'assurer de leur utilisation rationnelle.

Ce monitoring fait suite aux trois précédents exercices : [Bilan des ZAE](#), [Monitoring ZAE 2018](#) et [Monitoring ZAE 2020](#). Les intervalles d'analyse sont les suivantes : fin 2014, fin 2017, fin 2019 et le présent, fin 2021.

Figures et données

Certains chiffres des figures dans les chapitres 1 à 5 ne sont pas représentés pour des raisons de lisibilité. L'ensemble des chiffres sont disponibles sous forme de tableaux au chapitre 7, pages 18 et 19.

Les principaux messages

Les ZAE se construisent sans s'étendre sur le territoire cantonal : Depuis 2014, la surface totale des ZAE a baissé de 7 ha et la part des ZAE construites a augmenté de 3%.

Les constructions dans les ZAE ont principalement lieu à l'intérieur du territoire urbanisé. Depuis 2014, le nombre de biens-fonds non construits baisse plus fortement à l'intérieur du tissu bâti qu'en périphérie.

La disponibilité des ZAE non construites reste globalement identique depuis 2014. Toutes les communes ont désormais alimenté et validé l'analyse de disponibilité des ZAE. Les mesures pour améliorer la disponibilité des ZAE se concrétiseront une fois que les PAL seront en vigueur.

Des nouvelles constructions ou des permis de construire ont vu le jour dans les ZAE non construites pour un total de près de 15 ha.

Le nombre d'emplois augmente dans les ZAE depuis 2014. Le nombre d'emplois a toutefois stagné, voire légèrement diminué selon les régions et le secteur économique entre 2019 et 2021.

Les densités d'emplois dans les ZAE atteignent ou dépassent les densités cibles dans deux tiers des régions.

Les densités d'emplois atteignent les densités cibles dans trois pôles économiques. La poursuite de la planification des pôles doit permettre d'augmenter la densité des quatre autres pôles.

¹Article 13a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT)

1 Évolution des ZAE

En 2021, la surface totale des ZAE s'élève à 726.35 ha. Depuis 2014, on constate une baisse de la surface totale des ZAE de 7.09 ha. Cette tendance se retrouve dans toutes les régions, sauf pour Centre-Jura (+0.45 ha).

En 2021, la surface des ZAE construites s'élève à 502.65 ha et celle des ZAE non construites à 233.70 ha. Depuis 2014, les premières ont augmenté de 17.86 ha et les secondes ont baissé de 24.96 ha. Pour la même période, la tendance dans les régions est identique que celle observée au niveau cantonal : les ZAE construites augmentent tandis que les ZAE non construites diminuent. La part cantonale entre ZAE construites et non construites est de respectivement 69 % et 31%. En 2014, celle-ci était de 66% et 34%.

Ces observations démontrent qu'au niveau cantonal et régional, les ZAE se construisent sans que la surface totale des ZAE n'augmente.

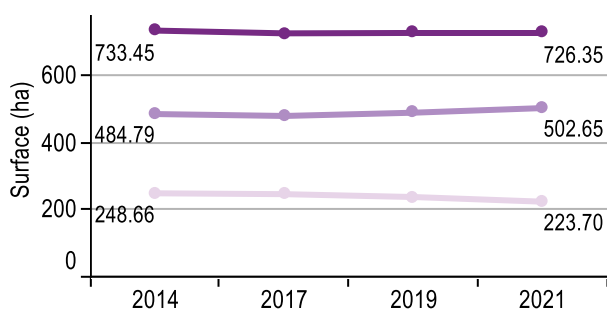
Gains et pertes de ZAE

De manière détaillée, les gains et pertes de ZAE entre 2019 et 2021 sont les suivants :

- Gains de ZAE : la région du Val-de-Ruz est la seule à avoir connu la création d'une ZAE (0.7 ha). Celle-ci s'est faite sur la zone agricole, via une modification partielle du PAL (MPAL). Les autres augmentations de ZAE sont des corrections mineures et concernent la COMUL.
- Pertes de ZAE : une seule ZAE a été l'objet d'une modification partielle du PAL. Il s'agit de l'abrogation d'un plan spécial dans la région Val-de-Travers (0.1 ha). Elle était destinée à accueillir un centre commercial. Les autres changements correspondent à des corrections (passage notamment de parties de ZAE à la zone de transport).

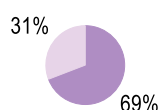
Indicateur 1a

Évolution des surfaces des ZAE, dans le canton



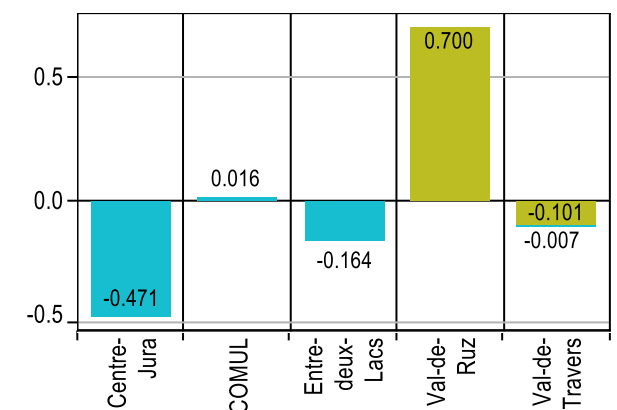
■ ZAE totales
■ ZAE construites
■ ZAE non construites

Part des surfaces des ZAE construites et non construites, dans le canton en 2021



Indicateur 1c

Gains et pertes de surface en ZAE, dans les régions entre 2019 et 2021



Types de gains/pertes
■ Corrections
■ MPAL, MPAC, PS, PAC

Système de gestion des zones d'activités économiques

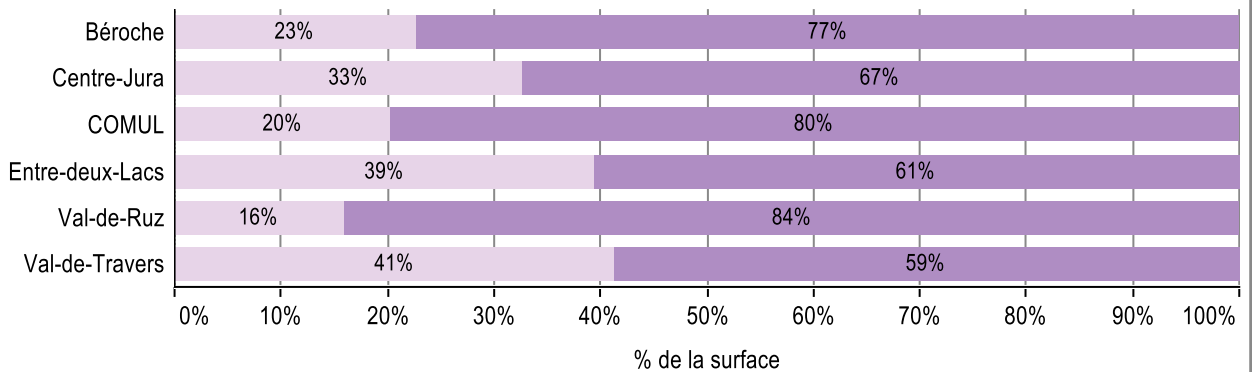
Monitoring ZAE 2022

Indicateur 1b

Évolution des surfaces des ZAE, dans les régions



Part des surfaces des ZAE construites et non construites, dans les régions en 2021



2 Biens-fonds dans les ZAE non construites

En 2021, le nombre de biens-fonds non construits dans les ZAE du canton s'élève à 313. Entre 2014 et 2021, ils ont diminué de 33 unités.

La tendance dans les régions est identique à celle du canton, seul Centre-Jura connaît une stagnation du nombre de biens-fonds non construits. Ces observations s'inscrivent dans la tendance de l'évolution des ZAE constatée au chapitre précédent.

Catégorie des biens-fonds dans les ZAE non construites

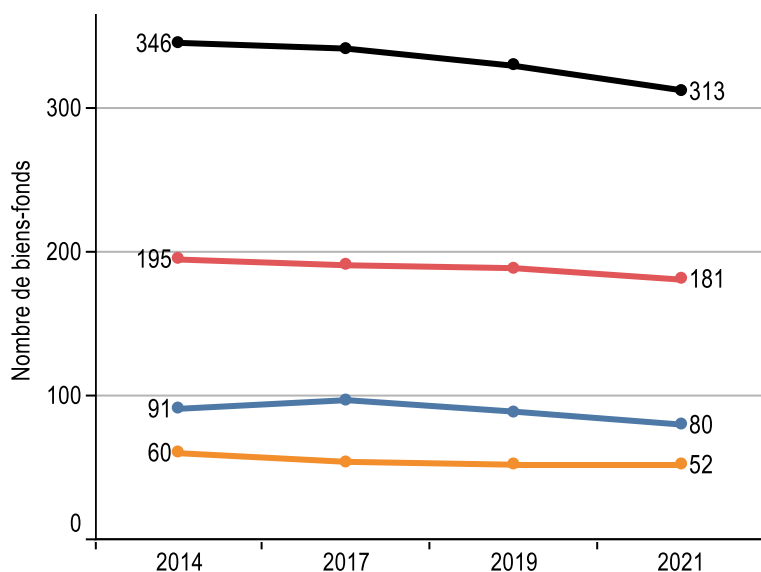
En 2021, au niveau cantonal, 84% des biens-fonds dans les ZAE non construites sont situés à l'intérieur du tissu

bâti (catégories bleue et rouge). Cette proportion a très peu évolué depuis 2014. Ainsi, dans l'hypothèse d'une construction de l'ensemble des biens-fonds non construits, le développement des ZAE se fera donc en grande majorité à l'intérieur du tissu bâti. Par ailleurs, depuis 2014, les biens-fonds à l'intérieur du tissu bâti diminuent plus fortement que ceux en périphérie.

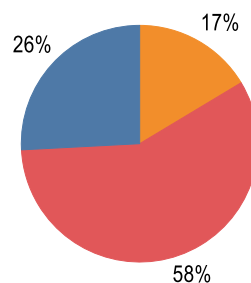
La région du Val-de-Travers est la région qui possède le plus de biens-fonds en périphérie du tissu bâti (41% contre moins de 20% pour les autres régions). Dans les autres régions, cette catégorie est la moins importante, comme au niveau cantonal.

Indicateur 2a

Évolution du nombre de biens-fonds dans les ZAE non construites, par catégorie, dans le canton



Part des catégories des biens-fonds dans les ZAE non construites, dans le canton en 2021



Catégories des biens-fonds

■ Développement vers l'intérieur [200 - 2'000 m²]

■ Secteur en périphérie du tissu bâti >2'000 m²

■ Développement vers l'intérieur >2'000 m²

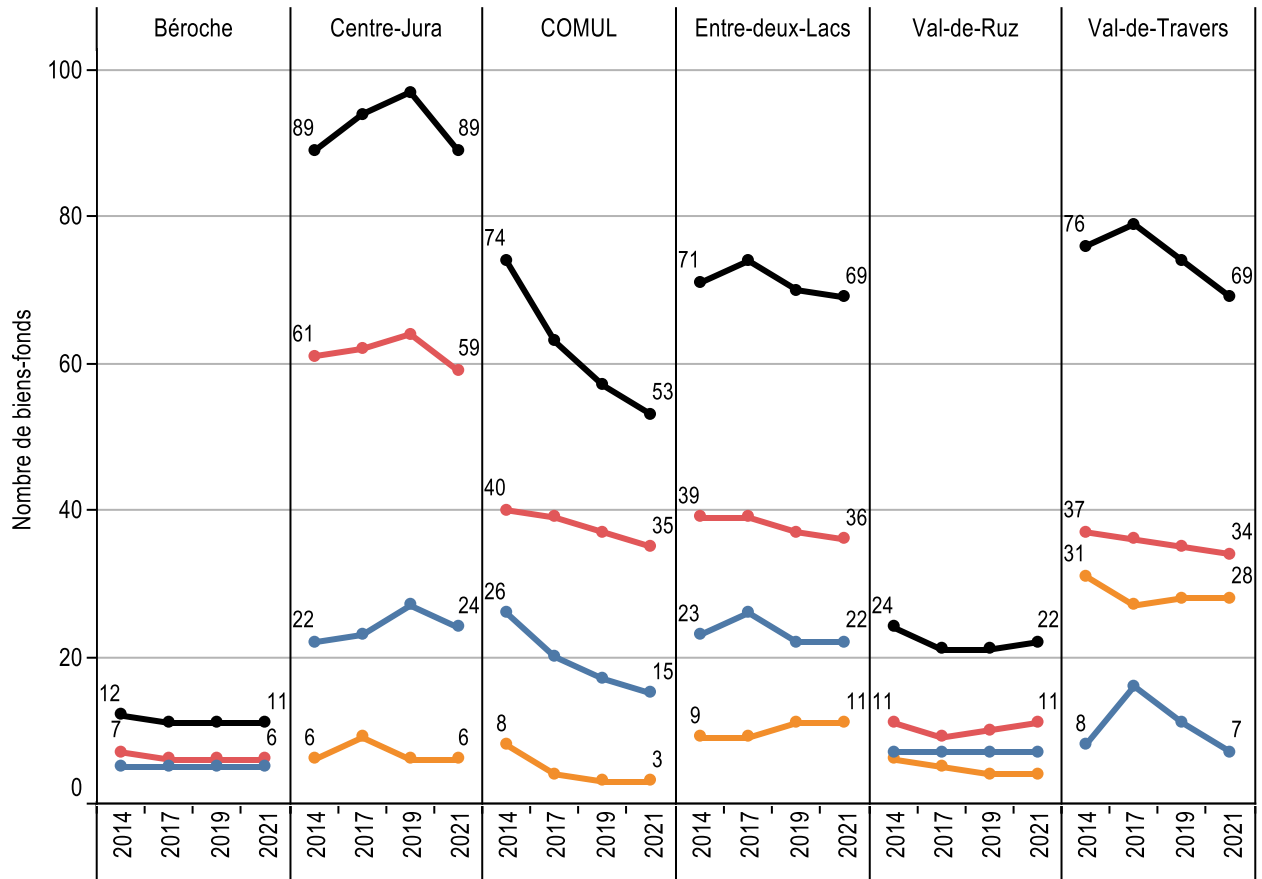
■ Total des biens-fonds

Système de gestion des zones d'activités économiques

Monitoring ZAE 2022

Indicateur 2b

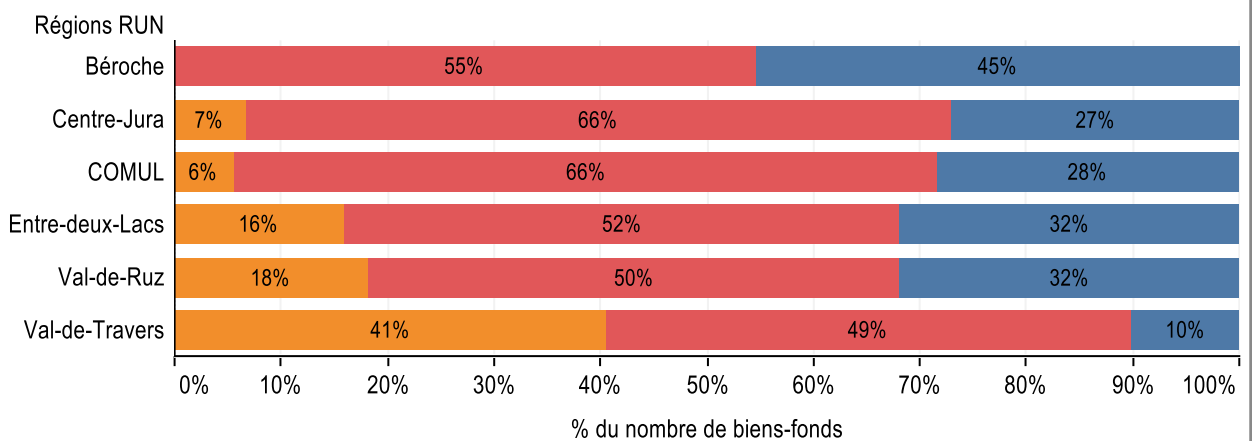
Évolution du nombre de biens-fonds dans les ZAE non construites, par catégorie, dans les régions



Catégories des biens-fonds

- Développement vers l'intérieur [200 - 2'000 m²]
- Secteur en périphérie du tissu bâti [>2'000 m²]
- Développement vers l'intérieur [>2'000 m²]
- Total des biens-fonds

Part des catégories des biens-fonds dans les ZAE non construites, dans les régions en 2021



3 Disponibilité des biens-fonds dans les ZAE non construites

L'analyse de disponibilité des ZAE a été complétée et validée par chaque commune dans le cadre de la révision de leur PAL. Les communes devaient notamment confirmer ou modifier les statuts de disponibilité via la « plateforme des ZAE » sur le geoportail du SITN.

En 2021, 13% (30.1 ha) des surfaces en ZAE sont « disponibles et répondent aux besoins du marché » (en vert) et 66% (148.3 ha) sont « indisponibles et répondent aux besoins du marché » (en orange). Entre 2019 et 2021, la surface de ces deux catégories de disponibilité ont diminué. En revanche, la part des ZAE indisponibles mais répondant au besoin du marché a augmenté (de 64 à 66%).

11% (24.6 ha) sont « disponibles/indisponibles et ne répondent pas aux besoins du marché » (rouge clair et rouge foncé). La surface et la part de ces deux statuts ont très peu évoluées depuis 2019.

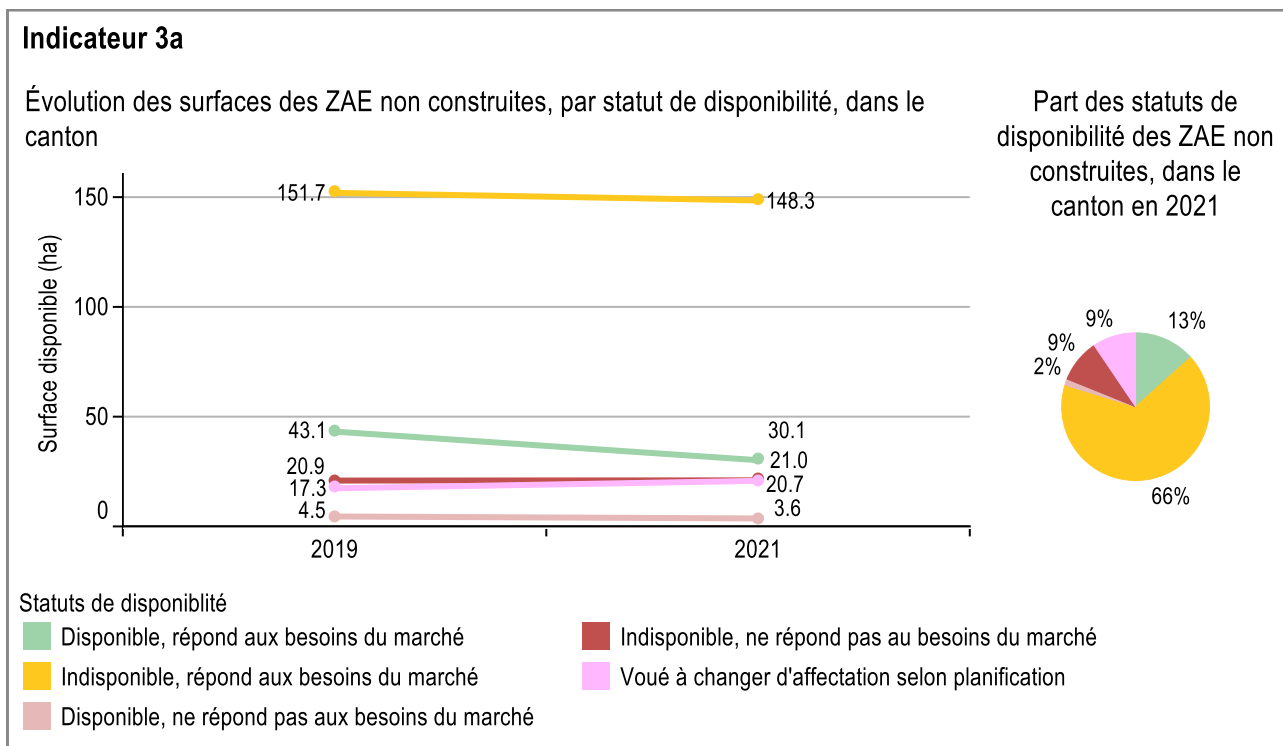
9% (20.7 ha) des surfaces en ZAE sont vouées à changer d'affectation selon les plans directeurs régionaux ou toute

autre planification. Depuis 2019, la surface et la part de ces ZAE a sensiblement augmenté (+3.4 ha, + 2%).

La région Béroche est celle qui connaîtra proportionnellement la plus grande perte de ZAE (55%). Cela s'explique notamment par le passage des ZAE situées dans le pôle de gare de Saint-Aubin en zone mixte. Ceci a été confirmé dans les études relatives à la révision du PAL.

Comme en 2019, la région Centre-Jura possède la plus grande part de surfaces « disponibles, répondant aux besoins du marché » (21%). Celle-ci a toutefois considérablement baissée car une partie importante de ces surfaces a été définie comme « indisponible, répondant aux besoins du marché » lors de l'analyse de disponibilité menée par la Ville-de La Chaux-de-Fonds. Cette dernière a en effet répertorié de nouvelles réserves d'entreprises.

Une part importante de la surface des biens-fonds de la COMUL est passé du statut « indisponible, répondant aux besoins du marché » à « voué à changer d'affectation se-



Système de gestion des zones d'activités économiques

Monitoring ZAE 2022

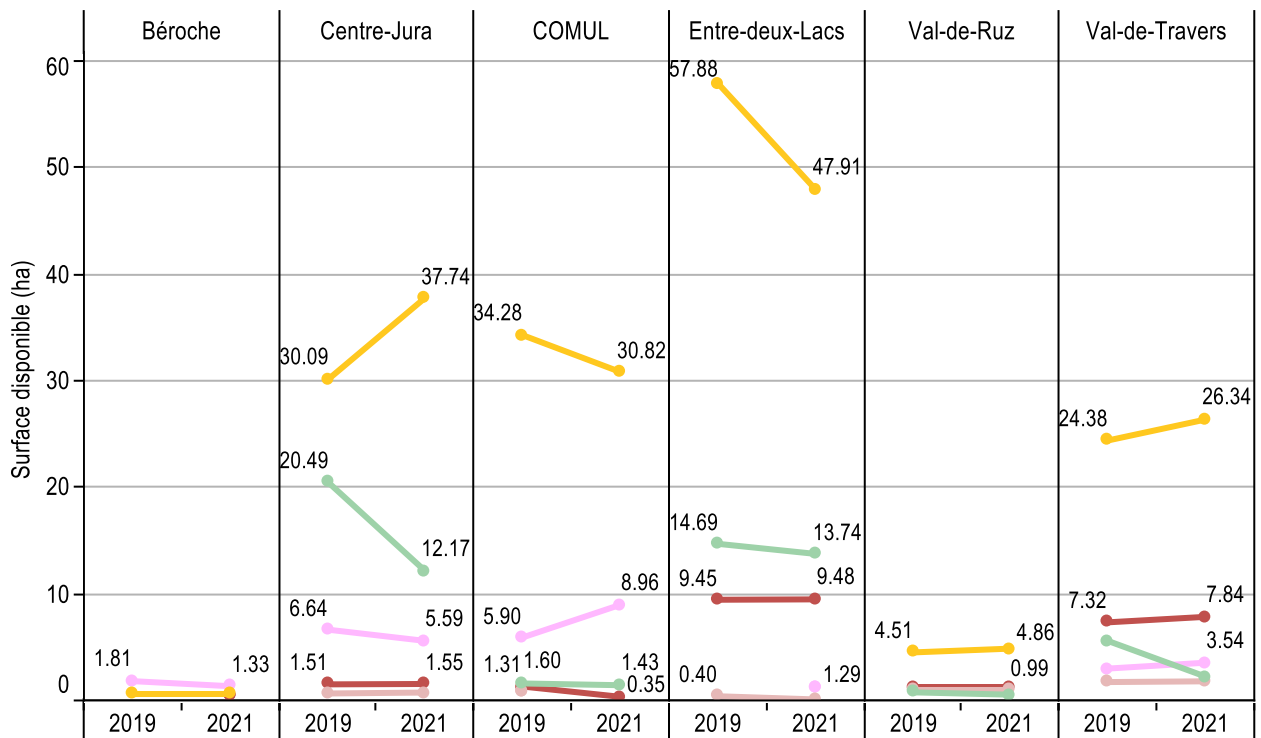
lon planification ». Ceci s'explique par la confirmation, par la commune de Boudry, du passage des ZAE du plateau de la gare en zone mixte.

La région Entre-deux-Lacs connaît une forte baisse de sa surface « indisponible, répondant aux besoins du marché ». Cela est principalement dû à un projet de parc solaire pour lequel une demande de permis de construire a été déposée.

Les régions Val-de-Ruz et Val-de-Travers possèdent la plus grande part de surfaces « disponibles/indisponibles mais ne répondant pas aux besoins du marché » (plus de 20%). Une relocalisation ou un redimensionnement d'une partie de ces ZAE doivent être effectuées dans le cadre de la révision des PAL.

Indicateur 3b

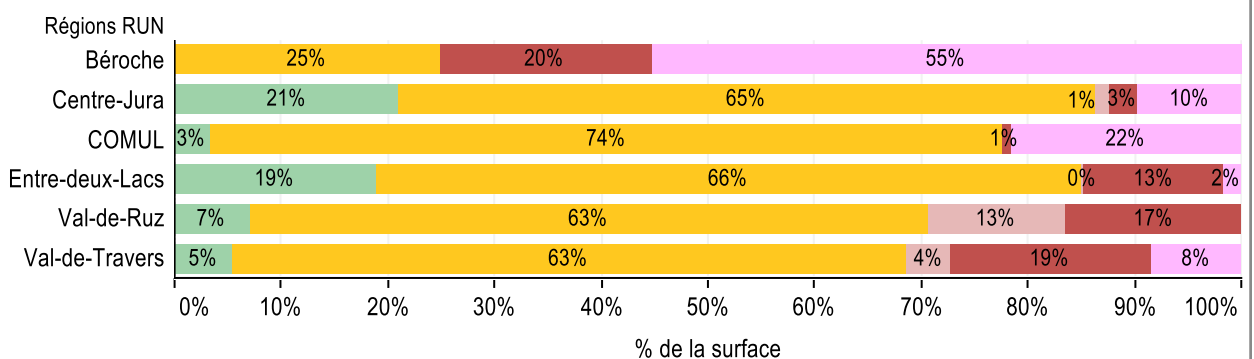
Évolution des surfaces des ZAE non construites, par statut de disponibilité, dans les régions



Statuts de disponibilité

- Disponible, répond aux besoins du marché
- Indisponible, ne répond pas aux besoins du marché
- Indisponible, répond aux besoins du marché
- Voué à changer d'affectation selon planification
- Disponible, ne répond pas aux besoins du marché

Part des statuts de disponibilité des ZAE non construites, dans les régions en 2021



Nouvelles constructions et permis de construire

Entre 2019 et 2021, les biens-fonds dans les ZAE non construites se sont construits (complètement ou partiellement) ou ont fait l'objet d'un dépôt de permis de construire à hauteur de 14.97 hectares. La région de l'Entre-deux-Lacs connaît la surface la plus importante avec un peu plus de 10 hectares. Un seul projet concerne pratiquement la totalité de cette surface, il s'agit d'un parc solaire pour lequel un permis de construire a été déposé.

Réserves pour les extensions d'entreprises

En 2021, au niveau cantonal, près de 100 ha sont susceptibles d'accueillir une extension d'entreprise. Ces surfaces, qui représentent 92 biens-fonds, ont le statut « indisponibles, répondant aux besoins du marché » et sont identifiées comme « réserve d'entreprise ». Elles permettent le développement économique du canton mais elles ne peuvent, a priori, prétendre à accueillir de nouvelles entreprises. En effet, ces surfaces sont exclusivement destinées à l'extension de l'entreprise existante. Au niveau cantonal, ces surfaces ont très peu évolué entre 2019 et 2021 (+0.65 ha).

Au niveau régional, on constate une augmentation dans la région Val-de-Ruz (+ 0.36 ha) et dans la région Centre-Jura (+13.91). Pour cette dernière, elle provient de l'analyse de disponibilité faite par les communes, notamment

celle de La Chaux-de-Fonds. Dans cette région, beaucoup d'entreprises, notamment dans l'horlogerie, acquièrent une surface de terrain plus grande que nécessaire dans l'immediat pour garantir leur développement futur.

Dans le cadre de la révision des PAL des communes, il s'agit notamment de définir les projets de développement des entreprises concernées et leur temporalité. Les réserves d'entreprise sont nécessaires pour le développement économique et pour éviter des délocalisations à l'extérieur du canton, mais elles ne doivent pas entrer en contradiction avec l'obligation de rendre disponible les terrains à bâtir dans les 15 ans.

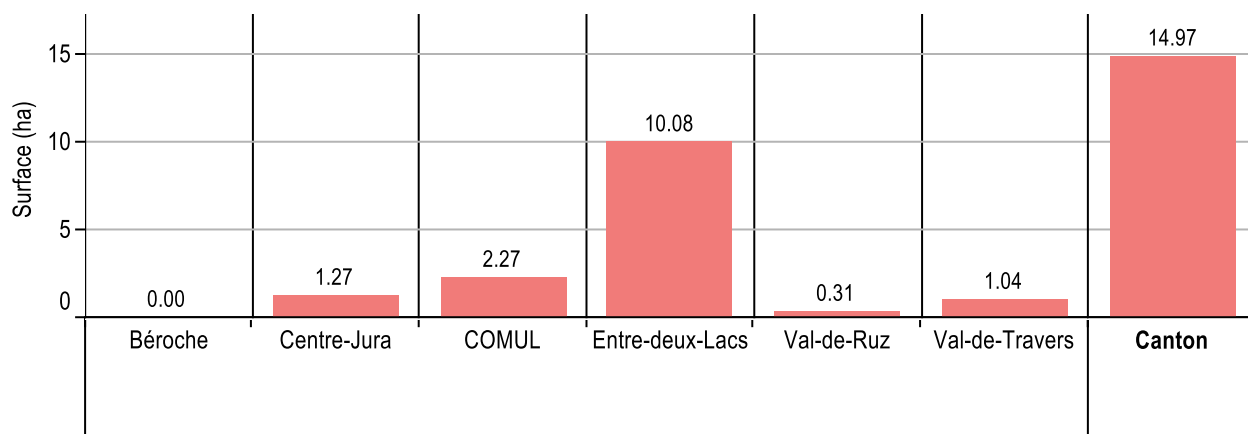
Potentiel d'accueil de nouvelles entreprises

En 2021, au niveau cantonal, 39.1 ha (24 biens-fonds) de ZAE non construites sont susceptibles d'accueillir des nouvelles entreprises. Ce potentiel d'accueil pour de nouvelles entreprises se situe dans les biens-fonds « disponibles/ indisponibles, répondant aux besoins du marché » (vert et orange) qui :

- ne sont pas des réserves d'entreprises ;
- sont totalement non construits ;
- n'ont pas une surface utilisée pour l'exploitation d'une entreprise déjà en place (parking, route,...) ;
- ont une surface non construite de 5'000 m² ou plus.

Indicateur 3c

Nouvelles constructions et permis de construire déposés, dans les régions entre 2019 et 2021



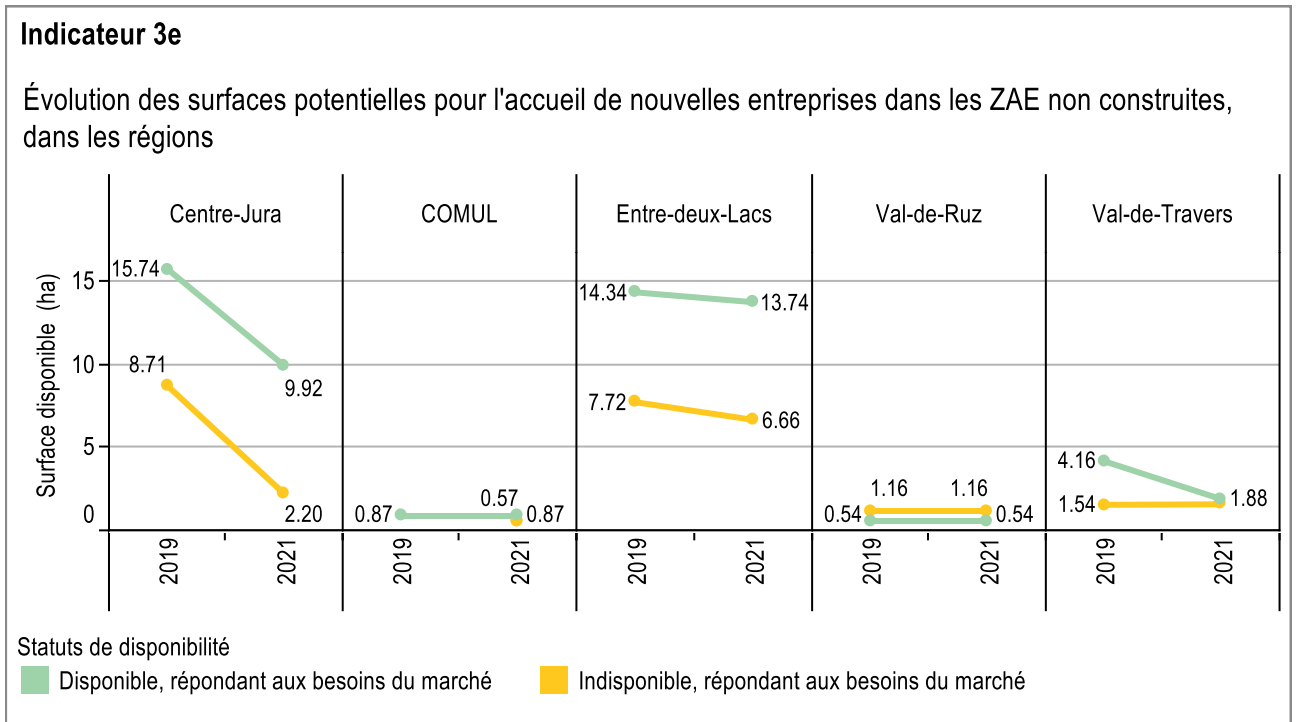
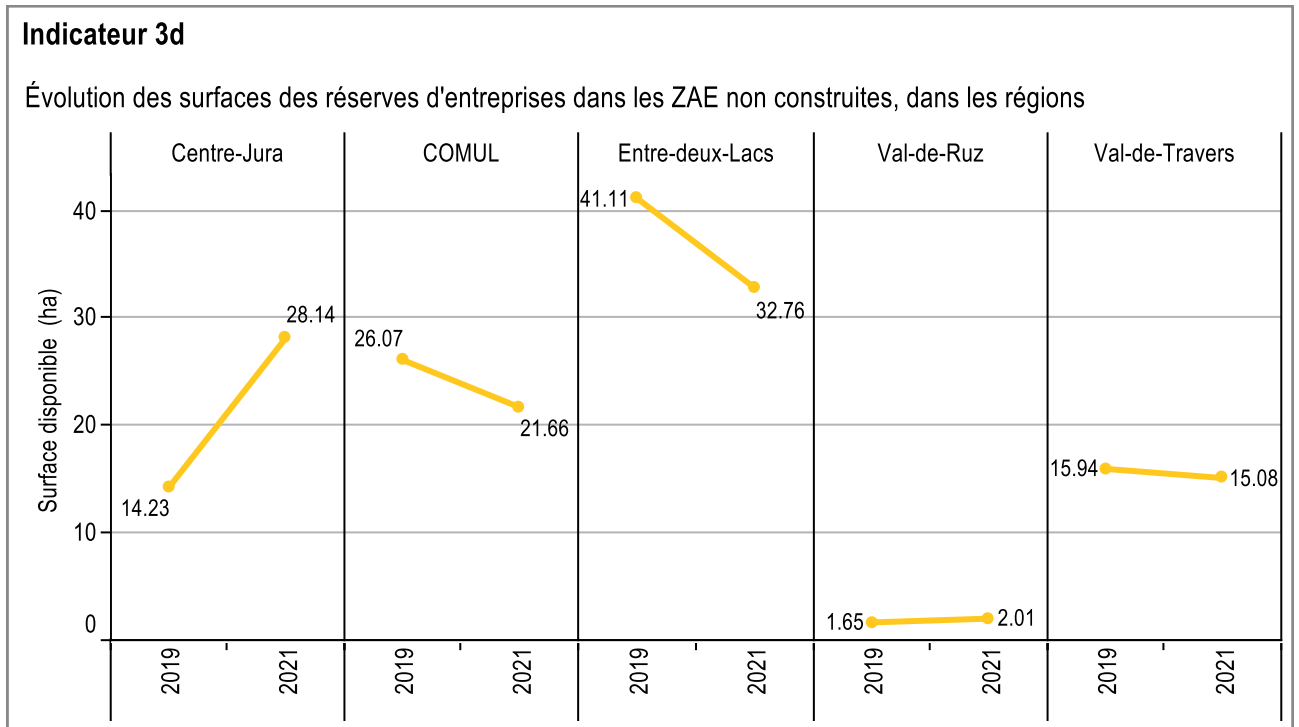
Système de gestion des zones d'activités économiques

Monitoring ZAE 2022

On constate une relative grande différence entre les régions. Le potentiel d'accueil de nouvelles entreprises dans les régions Centre-Jura et Entre-deux-Lacs est plus important que dans les régions COMUL, Val-de-Ruz et Val-de-Travers. Le potentiel a toutefois fortement diminué entre 2019 et 2021 dans les régions Centre-Jura et Entre-deux-

Lacs. Pour Centre-Jura, l'augmentation des réserves d'entreprises, observées ci-avant, explique cette baisse constatée.

Il est à noter que le nombre d'entreprises est en constante augmentation depuis 2014, passant de 2'724 à 2'934.



5 Emplois dans les ZAE

Sources et aspects méthodologiques

Les chiffres des emplois proviennent de la statistique structurelle des entreprises (STATENT) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). La mise à jour de ces données a permis d'avoir des données pour l'année 2014, ce qui n'avait pas été possible pour le précédent monitoring. Avec le délai d'attente pour obtenir les données les plus récentes, les années disponibles pour les emplois pour ce monitoring sont : 2014, 2017, 2019 et 2020. Dans l'ensemble de l'analyse, les emplois sont des emplois équivalent plein temps (EPT).

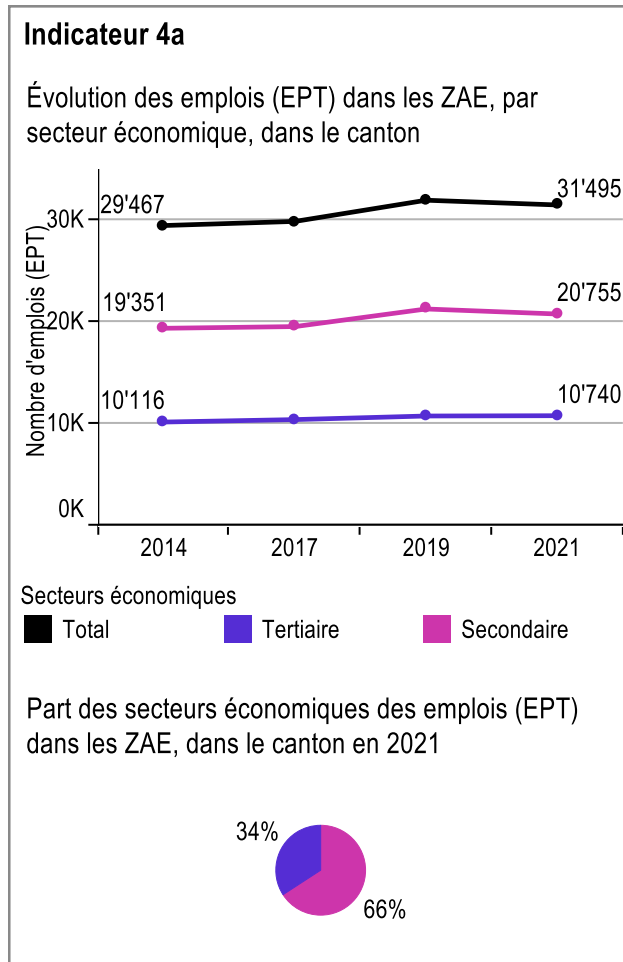
Pour les ZAE issues de la statistique de 2021, les données des emplois de l'année 2020 ont été utilisées. Une année de décalage ne compromet pas l'analyse. Elle sera dans tous les cas mise à jour dans le prochain monitoring quand les emplois 2021 seront disponibles. À des fins de simplification, le terme « année 2021 » est utilisée dans les analyses également pour les emplois.

Comme ils sont très marginaux, les emplois dans le secteur primaires ne sont pas recensés dans les ZAE.

Les densités cibles sont fixées dans le plan directeur cantonal mais ont une portée indicative. Les densités d'emplois sont calculées dans ce document sur l'ensemble des ZAE, par région ou par pôle et non par bien-fonds ou par projet. De plus, les périmètres des pôles ont varié depuis 2014. C'est le cas pour les pôles Littoral ouest et Cernier. La comparaison entre les années doit être effectuée avec prudence.

Nombre d'emplois dans les ZAE

En 2021, le nombre d'emplois dans les ZAE est de 31'495. Entre 2019 et 2021 une baisse du nombre total d'emplois (-496) est observée. Ce sont uniquement les emplois du secteur secondaire qui ont diminué, le secteur tertiaire gagnant 29 emplois. Depuis 2014, les deux secteurs économiques connaissent une hausse du nombre d'emplois, +1404 pour le secteur secondaire, +624 pour le secteur



tertiaire, pour un total de +2'028.

La part entre secteur secondaire et tertiaire dans les ZAE est de respectivement 66 et 34%. Elle reste inchangée depuis 2014.

Au niveau régional, la COMUL est la seule région qui connaît une augmentation du nombre total d'emplois entre 2019 et 2021. Dans le secteur tertiaire, les régions Béroche, COMUL, Val-de-Ruz et Val-de-Travers connaissent des hausses. Par contre, pour le secteur secondaire toutes les régions, excepté la COMUL, connaissent des baisses du nombre d'emplois pendant cette période. La plus forte fluctuation étant constatée dans la région Centre-Jura avec une baisse de 418 emplois.

Système de gestion des zones d'activités économiques

Monitoring ZAE 2022

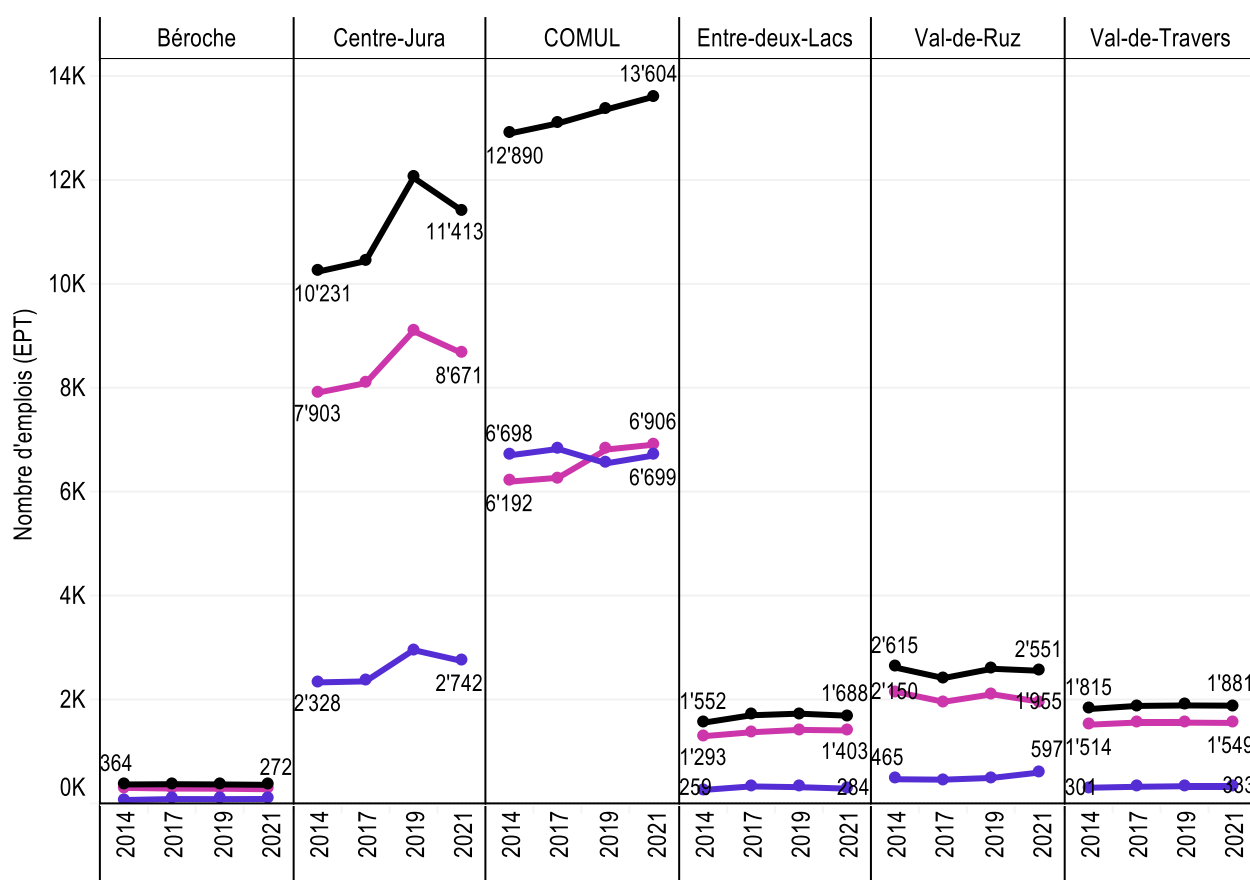
Les régions Centre-Jura et COMUL accueillent la quasi-totalité des nouveaux emplois depuis 2014 avec 1896 emplois supplémentaires sur un total de 2'028, soit 93% du total.

deux-Lacs, Val-de-Ruz, Val-de-Travers et, d'autre part, la région COMUL. Cette dernière atteint la parité entre secteur secondaire et tertiaire. Elle est une exception par rapport à la répartition observée au niveau cantonal.

La part entre secteur secondaire et tertiaire varie fortement entre, d'une part, les régions Béroche, Centre-Jura, Entre-

Indicateur 4b

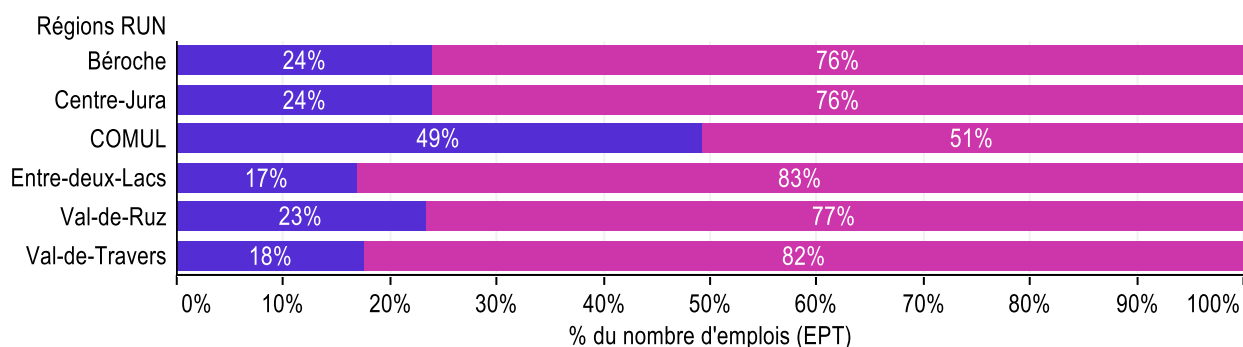
Évolution des emplois (EPT) dans les ZAE, par secteur économique, dans les régions



Secteurs économiques

■ Total ■ Tertiaire ■ Secondaire

Part des secteurs économiques des emplois (EPT) dans les ZAE, dans les régions en 2021



Système de gestion des zones d'activités économiques

Monitoring ZAE 2022

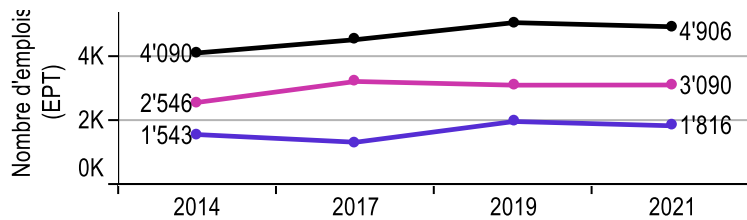
Nombre d'emplois dans les ZAE des pôles économiques

En 2021, le nombre d'emplois dans les pôles s'élève à 4'906. Ils ont connu une légère baisse entre 2019 et 2021 (-128). À l'inverse que pour l'ensemble des ZAE, ce sont les emplois dans le secteur tertiaire qui ont diminué (-135), contre une très légère augmentation pour ceux dans le secondaire (+6).

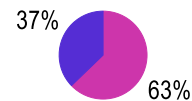
La part entre secteur secondaire et secteur tertiaire varie fortement entre les différents pôles. Le pôle de Microcity, en centre ville de Neuchâtel, est quasiment à 100% tertiaire. En revanche, les pôles Crêt-du-Loche et Néode, Entre-deux-Lacs et Val-de-Travers sont majoritairement composés d'emplois du secteur secondaire.

Indicateur 4c

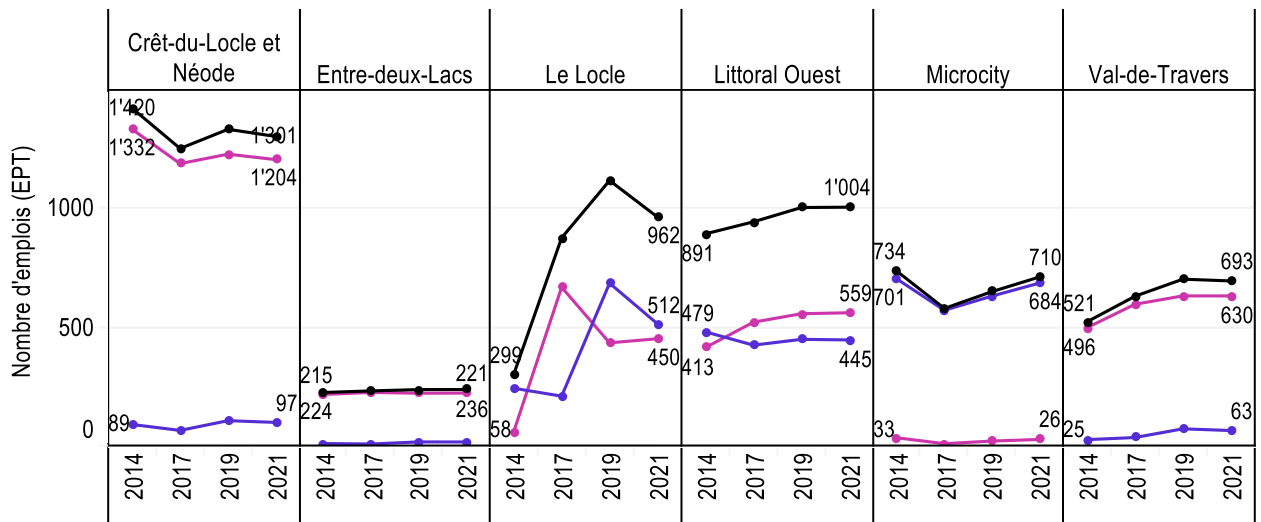
Évolution des emplois (EPT) dans les ZAE des pôles économiques, par secteur économique, total canton



Part des secteurs économiques des emplois (EPT) dans les ZAE des pôles économiques, en 2021



Évolution des emplois (EPT) dans les ZAE des pôles économiques, par secteur économique

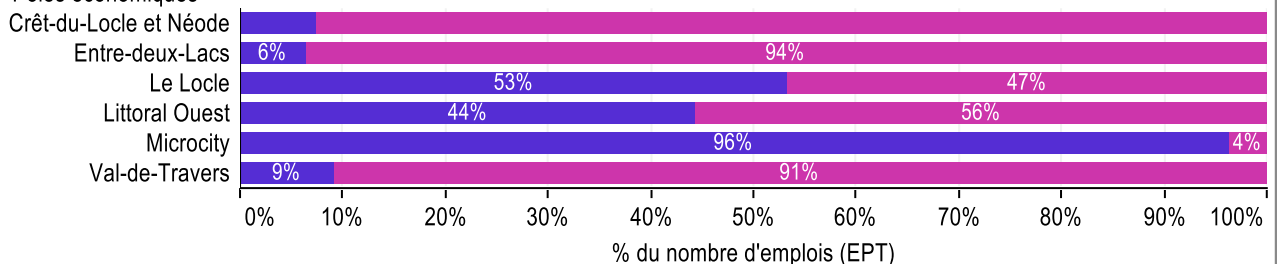


Secteurs économiques

■ Total ■ Tertiaire ■ Secondaire

Part des secteurs économiques des emplois (EPT) dans les ZAE des pôles économiques, en 2021

Pôles économiques



Système de gestion des zones d'activités économiques

Monitoring ZAE 2022

Densité d'emplois dans les ZAE hors des pôles

Une lecture parallèle de la densité des ZAE avec l'évolution du nombre d'emplois et de la surface des ZAE construites permet de déterminer lequel de ces deux facteurs influence l'évolution de la densité.

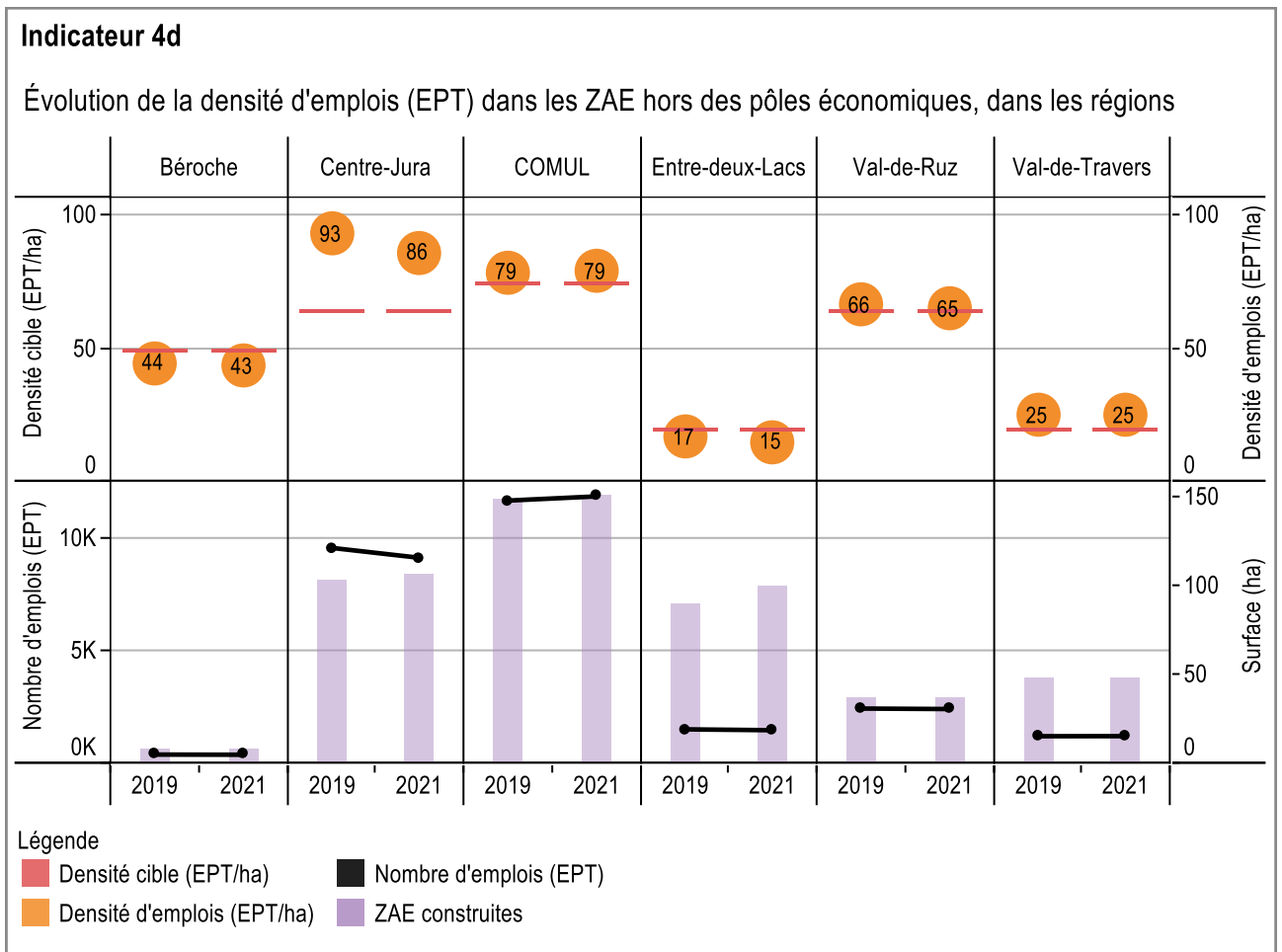
En 2021, les ZAE atteignent ou dépassent les densités cible dans les deux tiers des régions. Les régions Béroche et Entre-deux-Lacs connaissent une densité légèrement plus faible que la densité cible (respectivement: 43 contre 45; 15 contre 20). Cette densité est également à la baisse entre 2019 et 2021 pour ces deux régions. Avec le passage important de ZAE peu denses en zone mixte dans la région Béroche, la densité va très vraisemblablement augmenter ces prochaines années.

Pour la région Entre-deux-Lacs, les grandes surfaces peu denses utilisées par la raffinerie et la cimenterie sont difficilement densifiables (périmètres de sécurité, stockage

nécessaires, etc.). De plus, le récent permis de construire déposé pour un parc solaire augmente la surface de ZAE totale sans que de nouveaux emplois soient comptabilisés. Ces deux éléments expliquent la difficulté d'atteindre la densité cible et également la baisse de la densité entre 2019 et 2021.

La baisse de densité constatée dans la région Centre-Jura peut s'expliquer en grande partie par la baisse du nombre d'emplois constatés entre 2019 et 2021 dans cette région. Pour le Val-de-Ruz, la légère baisse de la densité est en partie due au fait que les emplois s'implantent plusieurs années après l'affectation d'une ZAE. Or, en 2021 une nouvelle ZAE est entrée en vigueur mais le bâtiment n'est pas encore terminé d'être construit. La densité de cette région augmentera très vraisemblablement dans les prochaines années.

Toutes les autres régions ont une densité au-delà de la densité-cible.

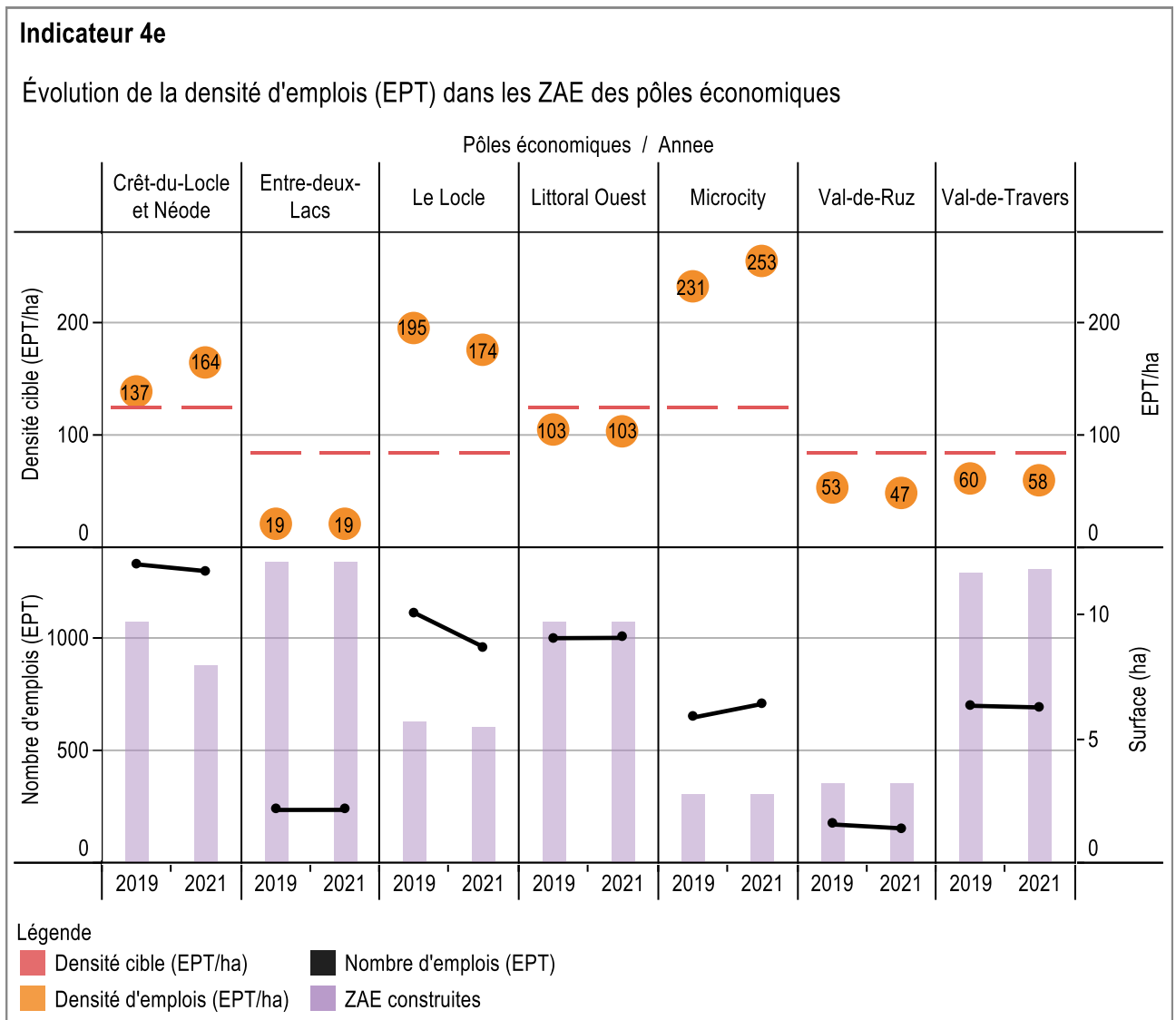


Densité d'emplois dans les ZAE des pôles économiques

Les pôles Crêt-du-Loclle et Neode, Le Locle et Microcity dépassent les densités cibles. La baisse de la densité du pôle du Locle s'explique par une grande baisse du nombre d'emplois, la surface des ZAE n'ayant que très peu diminuée.

Les pôles régionaux Entre-deux-Lacs, Val-de-Ruz et Val-de-Travers connaissent des densités inférieures à la densité cible. Comme ce sont des pôles régionaux, il appartient aux communes de les planifier. C'est une tâche qui sera accomplie dans le cadre de la révision des PAL. Il s'agira de prendre des mesures pour renforcer la densification et la qualité de ces ZAE.

Le pôle cantonal Littoral Ouest n'a pas encore atteint sa capacité d'accueil d'emplois total lui permettant d'atteindre la densité cible.



6 Perspectives

Depuis l'annee 2014, l'evolution des ZAE suit une tendance conforme a l'objectif de densifier le territoire deja bati : les ZAE construites ont augmente et celles non construites ont diminue. Toutefois, il faut s'attendre a une augmentation des ZAE non construites dans les annees a venir avec la mise en zone des poles de developpement economique de Cernier et du Littoral est. Le pole du Chillo au Val-de-Ruz a ete abandonne au profit de celui de Cernier suite a la confirmation du financement de la ligne directe entre Neuchatel et La Chaux-de-Fonds.

Par ailleurs, le fait que 84% des biens-fonds non construits en ZAE se trouvent a l'interieur du tissu bati permet de prevoir un developpement et une densification vers l'interieur des ZAE.

Les mesures qu'il est necessaire de mettre en oeuvre afin d'ameliorer la disponibilite des ZAE seront identifiees lors de l'elaboration des PAL et concretees lors de leur entree en vigueur ces prochaines annees. Les prochains monitoring nous renseigneront sur ces aspects.

Le potentiel d'accueil de nouvelles entreprises est relativement faible dans le canton. Ceci conforte l'objectif d'affecter de nouvelles ZAE avec des biens-fonds de taille suffisante (minimum 5'000 m²) et rationnelle, dans les poles de developpement economique. Ces derniers assurent par ailleurs, grace a leur planification, une forte densite et qualite d'aménagement. Il s'agit egalement de prendre des mesures dans les PAL pour rendre disponibles les ZAE actuellement indisponibles et repondant aux besoins du marche.

Le nombre d'emplois dans les ZAE et dans les ZAE des poles economiques augmente globalement depuis 2014. Un ralentissement est toutefois observe entre 2019 et 2021, avec un recul pour les emplois dans le secteur secondaire. Les prochains monitorings nous permettront de confirmer ou non la tendance globale depuis 2014, soit une hausse des emplois dans les deux domaines d'activites.

La densite des ZAE reste globalement bonne, les densites cibles par regions sont depassees ou presque atteintes pour deux regions. Les mesures de densification des ZAE qui seront concretees dans le cadre de l'elaboration des nouveaux reglements des ZAE permettront de poursuivre la densification.



7 Tableaux de détails

Indicateurs 1a et 1b - tableau

Évolution des surfaces des ZAE dans le canton et dans les régions

Régions RUN	ZAE totales				ZAE construites				ZAE non construites			
	2014	2017	2019	2021	2014	2017	2019	2021	2014	2017	2019	2021
Béroche	10.68	10.65	10.65	10.65	7.77	8.21	8.24	8.24	2.91	2.44	2.41	2.41
Centre-Jura	176.99	176.66	177.90	177.43	117.51	114.31	118.52	119.64	59.48	62.34	59.38	57.79
COMUL	209.39	204.94	205.00	205.01	162.05	160.67	161.17	163.46	47.35	44.28	43.83	41.56
Entre-deux-Lacs	185.91	184.42	184.16	184.00	101.93	99.50	101.75	111.49	83.98	84.93	82.41	72.52
Val-de-Ruz	48.65	47.15	47.15	47.85	39.03	38.60	39.63	40.19	9.62	8.55	7.52	7.66
Val-de-Travers	101.82	101.41	101.51	101.40	56.50	57.82	59.50	59.63	45.32	43.58	42.01	41.76
Canton	733.45	725.24	726.37	726.35	484.79	479.11	488.80	502.65	248.66	246.12	237.56	223.70

Indicateurs 2a et 2b - tableaux

Évolution du nombre de biens-fonds dans les ZAE non construites, dans le canton et les régions

Régions RUN	2014	2017	2019	2021
Béroche	12	11	11	11
Centre-Jura	89	94	97	89
COMUL	74	63	57	53
Entre-deux-Lacs	71	74	70	69
Val-de-Ruz	24	21	21	22
Val-de-Travers	76	79	74	69
Canton	346	342	330	313

Évolution du nombre de biens-fonds dans les ZAE non construites, par catégorie, dans le canton et les régions

Régions RUN	Développement vers l'intérieur [200 - 2'000 m ²]				Développement vers l'intérieur [>2'000 m ²]				Secteur en périphérie du tissu bâti [>2'000 m ²]			
	2014	2017	2019	2021	2014	2017	2019	2021	2014	2017	2019	2021
Béroche	5	5	5	5	7	6	6	6				
Centre-Jura	22	23	27	24	61	62	64	59	6	9	6	6
COMUL	26	20	17	15	40	39	37	35	8	4	3	3
Entre-deux-Lacs	23	26	22	22	39	39	37	36	9	9	11	11
Val-de-Ruz	7	7	7	7	11	9	10	11	6	5	4	4
Val-de-Travers	8	16	11	7	37	36	35	34	31	27	28	28
Canton	91	97	89	80	195	191	189	181	60	54	52	52

Système de gestion des zones d'activités économiques

Monitoring ZAE 2022

Indicateurs 3a et 3b - tableau

Évolution des surfaces des ZAE non construites, par statut de disponibilité, dans les régions

Régions RUN	Disponible, répond aux besoins du marché		Indisponible, répond aux besoins du marché		Disponible, ne répond pas aux besoins du marché		Indisponible, ne répond pas au besoins du marché		Voué à changer d'affectation selon planification	
	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021
Béroche			0.6	0.6				0.5	1.8	1.3
Centre-Jura	20.5	12.2	30.1	37.7	0.7	0.7	1.5	1.5	6.6	5.6
COMUL	1.6	1.4	34.3	30.8	0.8		1.3	0.3	5.9	9.0
Entre-deux-Lacs	14.7	13.7	57.9	47.9	0.4	0.1	9.4	9.5		1.3
Val-de-Ruz	0.8	0.5	4.5	4.9	1.0	1.0	1.3	1.3		
Val-de-Travers	5.6	2.2	24.4	26.3	1.7	1.8	7.3	7.8	3.0	3.5
Canton	43.1	30.1	151.7	148.3	4.5	3.6	20.9	21.0	17.3	20.7

Indicateurs 4a et 4b - tableau

Évolution du nombre d'emplois (EPT) dans les ZAE, par secteur économique, dans le canton et dans les régions

Régions RUN	Total				Tertiaire				Secondaire			
	2014	2017	2019	2021	2014	2017	2019	2021	2014	2017	2019	2021
Béroche	364	369	365	357	65	84	82	85	299	285	283	272
Centre-Jura	10'231	10'435	12'040	11'413	2'328	2'348	2'951	2'742	7'903	8'086	9'089	8'671
COMUL	12'890	13'086	13'354	13'604	6'698	6'821	6'544	6'699	6'192	6'266	6'810	6'906
Entre-deux-Lacs	1'552	1'696	1'727	1'688	259	327	312	284	1'293	1'369	1'415	1'403
Val-de-Ruz	2'615	2'412	2'591	2'551	465	457	491	597	2'150	1'955	2'100	1'955
Val-de-Travers	1'815	1'876	1'885	1'881	301	320	331	333	1'514	1'556	1'554	1'549
Canton	29'467	29'874	31'962	31'495	10'116	10'357	10'711	10'740	19'351	19'517	21'251	20'755